

Demande garde et pension alimentaire

Par DidineD, le 21/02/2018 à 09:34

Bonjour,

Je suis séparée de mon conjoint depuis un an et demi, nous avons 1 fille. Après négociation avec mon ex conjoint, nous avons finalement déposé ensemble une demande auprès du JAF pour fixer la garde de notre fille et l'éventuelle pension alimentaire. Le tribunal a demandé à mon ex conjoint des pièces supplémentaires pour le dossier, hors a ce jour il n'a toujours pas répondu et le délai est expirer.

Notre demande va t-elle s'annuler?

Que puis-je faire pour éviter que cela s'annule?

Par Lea Smila Avocat, le 23/02/2018 à 15:55

Bonjour,

Les pièces complémentaires ont-elle été demandées dans le cadre du délibéré ou bien avant l'audience ?

Cordialement,

Léa SMILA Avocat à la Cour www.smila-avocat.com

Par DidineD, le 23/02/2018 à 22:09

Bonsoir,

Tout d'abord je vous remercie pour votre réponse. Non nous ne sommes pas encore passé en audience. Nous n'avons pas encore été convoqué.

Cordialement,

Par cocotte1003, le 24/02/2018 à 06:45

Bonjour, votre ex doit faire parvenir les pièces au moins 15 jours avant l'audience. Soit il demandera un report d'audience soit le juge tranchera en fonction des pièces qu'il a déjà.cela dépend aussi des pièces qu'ils manquent, cordialement